GROUPE HERBICIDE

CADILLAC 240 UNPACKED

Herbicide

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

EN VENTE POUR USAGE SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES, ET DANS L'INTÉREIR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX)

Herbicide de postlevée à utiliser dans le blé de printemps et le blé dur pour la suppression de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied de-coq, de l'ivraie de Perse et des graines de l'alpiste des Canaries spontanée.

COMMERCIAL



ATTENTION

POISON

AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES 34406

> PRINCIPE ACTIF: Clodinafop-propargyl ... 240 g/L

> > (1 litre - en vrac litres)

Winfield United Canada, ULC 101-302 Wellman Lane Saskatoon, SK S7T-0J1 Telephone: 1-888-975-4769

NUMÉRO D'URGENCE 24 HEURES 1-800-424-9300

MISES EN GARDE:

ATTENTION - POISON

AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU.

NOCIF SI INGÉRÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut irriter les yeux. Ne pas porter de lentilles cornéennes pendant l'utilisation.

Éviter d'inhaler la vapeur ou le brouillard de pulvérisation. NE PAS mettre en contact avec les yeux et la peau. Éviter tout contact avec les vêtements. Ne pas avaler. Utiliser seulement dans un endroit bien aéré.

Les travailleurs qui manipulent plus de 15 kg de principe actif (p.a.) par jour doivent utiliser un système de mélange et de chargement en circuit fermé.

Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial), des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Pour une application à l'aide d'un équipement au sol : Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial), des chaussettes et des chaussures. Les gants et une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial) ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Pour une application à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne : Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Laver les gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever.

Retirer les vêtements contaminés immédiatement après l'utilisation. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les remettre. Se laver les mains à fond avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.

Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement et l'application.

NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:

- TOXIQUE pour les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons de pulvérisation précisées dans le MODE D'EMPLOI.
- TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons de pulvérisation précisées dans le MODE D'EMPLOI.
- Les résidus de ce produit présentent les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation des produits contenant du clodinafoppropargyl dans les secteurs où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner la contamination des eaux souterraines.
- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.
- Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.
- Il est possible de réduire la contamination des milieux aquatiques par le ruissellement en aménageant une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau

Ce produit contient un ingrédient actif et des distillats de pétrole aromatique qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le MODE D'EMPLOI.

Ne Pas appliquer ce produit directement sur les habitats aquatiques tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs, fossés, milieux humides, habitats estuariens ou marins.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Ne pas provoquer le vomissement. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut entraîner une pneumonie de déglutition. Administrer un traitement symptomatique en cas d'ingestion et/ou de contact avec la peau ou les yeux.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :

Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.

Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, Prosar, 1-877-325-1840.

Pour des informations sur les produits et leur utilisation. Winfield United Canada. 1-888-975-4769.

ENTREPOSAGE:

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION:

Contenant recyclable:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'informer auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rappro ché. Avant d'aller y porter le contenant :

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
- 2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

Contenants Réutilisables - Rechargeables :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

GROUPE HERBICIDE

CADILLAC 240 UNPACKED

Herbicide

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

EN VENTE POUR USAGE SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES, ET DANS L'INTÉREIR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX)

Herbicide de postlevée à utiliser dans le blé de printemps et le blé dur pour la suppression de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa piedde-coq, de l'ivraie de Perse et des graines de l'alpiste des Canaries spontanée.

COMMERCIAL



ATTENTION

POISON

AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE ET CE LIVRET AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES 34406

> PRINCIPE ACTIF: Clodinafop-propargyl ... 240 g/L

Winfield United Canada, ULC 101-302 Wellman Lane Saskatoon, SK S7T-0J1 Telephone: 1-888-975-4769

NUMÉRO D'URGENCE 24 HEURES 1-800-424-9300

MISES EN GARDE:

ATTENTION - POISON

AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU.

NOCIF SI INGÉRÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut irriter les yeux. Ne pas porter de lentilles cornéennes pendant l'utilisation. Éviter d'inhaler la vapeur ou le brouillard de pulvérisation. NE PAS mettre en contact avec les yeux et la peau. Éviter tout contact avec les vêtements. Ne pas avaler. Utiliser seulement dans un endroit bien aéré.

Les travailleurs qui manipulent plus de 15 kg de principe actif (p.a.) par jour doivent utiliser un système de mélange et de chargement en circuit fermé.

Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial), des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Pour une application à l'aide d'un équipement au sol : Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial), des chaussettes et des chaussures. Les gants et une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial) ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Pour une application à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne : Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Laver les gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever.

Retirer les vêtements contaminés immédiatement après l'utilisation. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les remettre. Se laver les mains à fond avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.

Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement et l'application.

NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:

- TOXIQUE pour les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons de pulvérisation précisées dans le MODE D'EMPLOI.
- TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons de pulvérisation précisées dans le MODE D'EMPLOI.
- Les résidus de ce produit présentent les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation des produits contenant du clodinafop-propargyl dans les secteurs où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner la contamination des eaux souterraines.
- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.
- Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.
- Il est possible de réduire la contamination des milieux aquatiques par le ruissellement en aménageant une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau

Ce produit contient un ingrédient actif et des distillats de pétrole aromatique qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le MODE D'EMPLOI.

Ne Pas appliquer ce produit directement sur les habitats aquatiques tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs, fossés, milieux humides, habitats estuariens ou marins.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Ne pas provoquer le vomissement. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut entraîner une pneumonie de déglutition. Administrer un traitement symptomatique en cas d'ingestion et/ou de contact avec la peau ou les yeux.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :

Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300. Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, Prosar, 1-877-325-1840. Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Winfield United Canada, 1-888-975-4769.

ENTREPOSAGE:

Ne pas entreposer ce produit a v e c des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION:

Contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'informer auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
- 2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

Contenants Réutilisables - Rechargeables :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED est un herbicide systémique de postlevée pour la suppression sélective de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et des graines de l'alpiste des Canaries spontanée dans tous les types de blé de printemps et de blé dur. Ne pas utiliser l'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED dans l'orge, à défaut de quoi la culture sera endommagée. Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un équipement d'application par voie aérienne, sauf selon les conditions précisées dans cette étiquette.

L'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED est absorbé par les feuilles et rapidement transporté vers les points de croissance des feuilles et des tiges. Il est essentiel de bien couvrir les mauvaises herbes pour obtenir une suppression efficace. Les graminées sensibles en croissance active cessent de se développer dans les 48 heures suivant le traitement. Selon l'espèce, les conditions de croissance et la concurrence de la culture, les feuilles et les points végétatifs jaunissent en une à trois semaines. La décoloration et la perte de vigueur se poursuivent jusqu'au brunissement et à la suppression complète de trois à cinq semaines après l'application.

Bien que l'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED ne supprime pas les mauvaises herbes à feuilles larges, on peut le mélanger en cuve à un vaste éventail d'herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges pour obtenir un spectre d'activité élargi dans le blé. Voir la section « MÉLANGES D'HERBICIDE CADILLAC 240 UNPACKED A V E C DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES

HERBES À FEUILLES LARGES » et consulter la section appropriée des Mélanges En Cuve pour l'application par voie terrestre et aérienne.

MODE D'EMPLOI:

Comme ce produit n'est pas homologué à des fins de lutte contre les organismes nuisibles dans les milieux aquatiques, NE PAS l'utiliser pour supprimer des organismes aquatiques nuisibles.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ou les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

Un intervalle de plantation de 30 jours doit être observé pour toutes les cultures non étiquetées.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer en gouttelettes de taille

inférieur au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par voie aérienne : NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol sur le site d'application. NE PAS appliquer en gouttelettes de taille inférieur au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED est un herbicide du groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED et à d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ.

Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED ou les herbicides du même groupe 1 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe different. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent.

Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.

- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Winfield United Canada, 1-888-975-4769.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION:

AUCUNE zone tampon de pulvérisation N'EST REQUISE pour les traitements localisés effectués à l'aide de pulvérisateurs manuels

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point

d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

Méthode Culture Zones tampons de pulvérisation (en d'application nécessaires à la protection des :

mètres)

Habitats aquatiques Habitats
Moins de Plus de 1m terrestres

Pulvérisateur agricole	Blé de printe dur	emps et blé	1	0	1
Pulvérisation aérienne	Blé de printemps	Aile fixe	1	0	20
aerienne	et blé dur	Aile rotative	1	0	20

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation qui se trouve dans la section Pesticides du site Canada.ca.

DIRECTIVES D'APPLICATION ET DE MÉLANGE :

DIRECTIVES DE MÉLANGE - APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE OU AÉRIENNE :

- 1. Nettoyer le réservoir du pulvérisateur et le remplir à moitié d'eau. Mettre l'agitateur ou le système de dérivation en marche.
- 2. Si on utilise un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, verser le produit EN PREMIER, puis ajouter l'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED et agiter pendant 2 ou 3 minutes.
- 3. Ajouter la quantité appropriée d'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED.
- 4. Agiter pendant 2 ou 3 minutes.
- 5. Ajouter la quantité appropriée Nufarm Enhance, Journey HSOC, Destinaire Surfactant d'huile très concentré ou Score ou Score.
- 6. Agiter pendant 1 ou 2 minutes avant d'ajouter le reste de l'eau, puis maintenir une agitation constante.
- 7. Si la pulvérisation est interrompue, agiter vigoureusement avant de reprendre la pulvérisation.
- 8. Utiliser la suspension tout de suite après sa préparation.
- 9. S'il commence à se former une pellicule huileuse dans le réservoir, purger le réservoir puis le nettoyer à l'aide d'un détergent.

DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE:

- 1. L'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED peut être appliqué par voie terrestre ou aérienne. Pour connaître les directives relatives à l'application par voie aérienne, consulter la section « DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE », ci-dessous.
- 2. Volume d'eau : 50 100 litres à l'hectare utilisé seul, et au moins 100 litres à l'hectare pour les mélanges en cuve avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges.
- 3. Buses : On recommande l'emploi de buses à jet éventail à 80° ou 110° en acier inoxydable pour une couverture optimale. Les buses peuvent être orientées à un angle de 45° vers l'avant afin d'améliorer la pénétration du feuillage et de fournir une meilleure couverture. Utiliser des tamis de buse de 50 mailles. Ne pas utiliser de buses à miroir, d'applicateur par gouttelettes contrôlées, de buses avec écran directionnel ni de buses en jet à cône creux.
- 4. Pression: 275-310 kPa.
- 5. Appliquer uniformément à une vitesse de 6-8 km/h, en évitant le chevauchement des passages. Fermer la rampe au moment du départ, des tournants, des ralentissements ou des arrêts, afin de prévenir les dommages à la culture résultant d'une application excessive.
- 6. Ne pas contaminer les cours d'eau, lacs, étangs, milieux humides, marécages ou bordures végétalisées des fossés, l'eau d'irrigation ou d'abreuvement du bétail ni l'eau potable. Ne pas appliquer à moins de 15 mètres des milieux humides ou des plans d'eau susmentionnés.

DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE :

1. L'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED peut être appliqué par voie terrestre ou aérienne. Pour connaître les directives relatives à l'application par voie terrestre, consulter la section « DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE », ci-dessus.

- 2. Volume d'eau pour l'application par voie aérienne : Au moins 30 litres à l'hectare pour utiliser seul ou en mélange avec Buctril M.
- 3. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés. Ne pas utiliser de marqueurs humains.
- 4. Certaines conditions météorologiques augmentent la dérive aérienne. NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 15 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. NE PAS appliquer en gouttelettes de taille inférieur au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE), avec un diamètre volumétrique moyen supérieur à 350 microns. Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.
- 5. Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus large (la plus restrictive) requise parmi les produits utilisés dans le mélange.

NETTOYAGE DU PULVERISATEUR:

- 1. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. S'assurer que toute trace du produit a été éliminée. Marche à suivre recommandée :
- 2. Vider et rincer le réservoir, la rampe et toutes les conduites pendant dix minutes avec de l'eau propre. Ne pas nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétation que l'on désire conserver, d'un puits ou de toute autre source d'eau.
- 3. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément.
- 4. Éliminer tous les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux pertinents.
- 5. Si on utilise un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, toujours consulter l'etiquette du produit d'association pour connaître toute procédure de nettoyage additionnelle.

INSTRUCTIONS GÉNÉRIQUES SUR L'ÉTIQUETTE CONCERNANT L'APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

Mode d'emploi

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'application à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'application par voie aérienne qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'application par voie aérienne ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'application est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit appliqué de façon non uniforme (application en bandes, irrégulière ou double), utiliser des marqueurs appropriés. L'utilisation des marqueurs humains n'est par permise.

Mises en garde concernant l'application aérienne

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'application par voie aérienne décrites dans le *Guide National D'apprentissage-application de Pesticides par Aéronef* développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons de pulvérisation indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations, brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'application.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour application avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant ou obtenir des conseils techniques après du distributeur ou d'un conseiller agricole provincial.

SUPPRESSION POSTLEVÉE DE MAUVAISES HERBES DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS ET LE BLÉ DUR

L'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED peut être utilisé dans toutes les variétés de blé de printemps et de blé dur. Respecter un délai d'attente avant la récolte d'au moins 60 jours après le traitement. Ne pas appliquer dans l'orge ni dans aucune culture autre que le blé de printemps ou le blé dur, à défaut de quoi la culture sera endommagée. Faire en sorte que le brouillard de pulvérisation ne puisse dériver vers des champs adjacents ensemencés de cultures autres que le blé de printemps ou le blé dur. Ne pas traiter le blé cultivé avec des plantes fourragères comme culture intercalaire.

Observer un délai d'attente avant la récolte d'au moins 60 jours après le traitement des grains et de la paille et de 30 jours après le traitement du foin. Respecter un délai d'au moins sept (7) jours avant de laisser paître le bétail dans les cultures traitées.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES:

Folle avoine Avoine (cultivée) spontanée
Sétaire verte Sétaire glauque
Échinochloa pied-de-coq Ivraie de perse
Graines de l'Alpiste des
canaries spontanée

MOMENT DU TRAITEMENT:

CULTURE	STADE DE CROISSANCE	REMARQUES
Blé de printemps et blé dur	Avant l'émergence de la 4 ^e talle	Pour les mélanges avec un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, toujours consulter l'étiquette du produit d'association (herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges) avant l'utilisation.

Mauvaise Herbe	STADE DE CROISSANCE	REMARQUES
Folle Avoine	1 à 6 feuilles sur la tige principale	Avant l'émergence de la 4e talle
Avoine (cultivée) Spontanée	3 à 6 feuilles sur la tige principale	Avant l'émergence de la 4e talle
Sétaire Verte, Sétaire Glauque	1 à 5 feuilles sur la tige principale	Pour une suppression optimale, appliquer avant l'émergence de la 3e talle et pendant la croissance active de la sétaire
Échinochloa Pied-De- Coq	1 à 5 feuilles sur la tige principale	Pour une suppression optimale, appliquer avant le tallage, et pendant la croissance active de l'échinochloa piedde-coq
Ivraie De Perse	1 à 5 feuilles sur la tige principale	Pour une suppression optimale, appliquer avant le tallage, et pendant la croissance active de l'ivraie de Perse
Graines de l'Alpiste Des Canaries Spontanée	1 à 6 feuilles sur la tige principale	Avant l'émergence de la 4e talle

- Pour un résultat optimal, appliquer l'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED sur des mauvaises herbes en pleine croissance. Une application hâtive permettra de maximiser le rendement de la culture en réduisant la concurrence exercée par les mauvaises herbes. Les mauvaises herbes qui lèvent après l'application de l'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED ne seront pas supprimées.
- Lorsque les mauvaises herbes sont stressées par une sécheresse, la chaleur, une fertilité faible, un excès d'eau ou des températures froides prolongées, l'efficacité du traitement risque d'être réduite ou retardée après l'application de l'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED, seul ou en association avec un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges. Il peut se produire des échappées de traitement ou un nouveau tallage si l'application est effectuée dans des conditions de stress prolongé. On obtiendra une suppression optimale si l'application de l'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED est retardée jusqu'à ce que les conditions de stress soient terminées et que les mauvaises herbes aient repris leur croissance active.
- L'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED utilisé seul peut être appliqué 30 minutes avant la pluie.
- Ne pas appliquer sur une culture stressée par des conditions telles que le gel, une fertilité faible, une sécheresse, un excès d'eau, une maladie ou des dommages causés par des insectes, à défaut de quoi la culture pourrait être endommagée.

DOSES D'EMPLOI POUR L'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE :

Appliquer la dose recommandée d'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED et Nufarm Enhance, Journey HSOC, Destinaire Surfactant d'huile très concentré ou Score dans au moins 50 à 100 litres d'eau à l'hectare.

L'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED SEULEMENT			
Mauvaises herbes	FOLLE AVOINE	SÉTAIRE GLAUQUE	
supprimées :	AVOINE (CULTIVÉE)	ÉCHINOCHLOA PIED-DE COQ	
	SPONTANÉE	GRAINES D'ALPISTE DES	
	SÉTAIRE VERTE	CANARIES SPONTANÉE	
Méthode d'application :	Terrestre - appliquer avec 50 à 100 litres d'eau par hectare.		
Taux d'application :	230 mL/ha d'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED		
	+		
	0,25% v/v de Nufarm Enhance ou 0,5% v/v Journey HSOC ou		
	Destinaire Surfactant d'huile très concentré ou 0,8% v/v de Score.		

L'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED SEULEMENT			
Mauvaises herbes	FOLLE AVOINE	ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ	
supprimées :	AVOINE (CULTIVÉE)	GRAINES D'ALPISTE DES	
	SPONTANÉE	CANARIES SPONTANÉE	
	SÉTAIRE VERTE	IVRAIE DE PERSE	
	SÉTAIRE GLAUQUE		
Méthode d'application :	Terrestre - appliquer avec 50 à 100 litres d'eau par hectare.		
Taux d'application :	290 mL/ha d'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED		
	+		
	0,32% v/v de Nufarm Enhance ou 0,5% v/v Journey HSOC ou Destinaire Surfactant d'huile très concentré ou 1,0% v/v de Score.		

DOSES D'EMPLOI POUR L'APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE :

Appliquer la dose recommandée d'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED et Nufarm Enhance, d'adjuvant Signal ou SCORE dans au moins 30 litres d'eau à l'hectare.

L'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED SEULEMENT		
Mauvaises herbes supprimées :	FOLLE AVOINE	
Méthode d'application :	Aérienne - dans au moins 30 litres d'eau à l'hectare.	
Taux d'application :	230 mL/ha d'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED +	
	0,25% v/v de Nufarm Enhance ou 0,5% Journey HSOC ou Destinaire Surfactant d'huile très concentré ou 0,8% v/v de Score.	

L'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED SEULEMENT		
Mauvaises herbes	FOLLE AVOINE	SÉTAIRE VERTE
supprimées :	SÉTAIRE GLAUQUE	IVRAIE DE PERSE
Méthode d'application :	Aérienne - dans au moins 30 litres d'eau à l'hectare.	
Taux d'application :	290 mL/ha d'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED	
	+	
	0,32% v/v de Nufarm E	Enhance ou 0,5% v/v Journey HSOC ou
	Destinaire Surfactant d'h	uile très concentré ou 1,0% v/v de Score.

MÉLANGE EN RÉSERVOIR:

L'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED est recommandé en mélange en réservoir avec d'autres produits. Suivez toutes les instructions pour mélange, précautions de pulvérisation, limitations, rotations des cultures, temps d'application, délai d'attente avant récolte, etc. sur les étiquettes des produits mélangés en réservoir avec l'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED.

Ce produit peut être mélangé avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Winfield United Canada, 1-888-975-4769 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

L'HERBICIDE CADILLAC 240 UNPACKED AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES – APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE :

Pour la suppression de la folle avoine, de la sétaire verte, des mauvaises herbes à feuilles larges : Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées, les doses d'emploi et le moment du traitement, les directives particulières quant aux cultures de rotation et aux délais d'attente avant de laisser paître le bétail, les recommandations relatives à des mauvaises herbes particulières, le mode d'emploi et les précautions, et se conformer à l'étiquette la plus restrictive. Pour la préparation des mélanges en cuve, toujours ajouter les herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges en premier lieu, suivis de l'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED

avec Nufarm Enhance, l'adjuvant Signal ou Score. Pour connaître la dose appropriée d'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED et Nufarm Enhance, Journey HSOC, Destinaire Surfactant d'huile très concentré ou Score, consulter la section « DOSES D'EMPLOI POUR L'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE » de l'étiquette.

Produit d'association	Dose d'emploi du produit d'association en réservoir	Stade de croissance de la culture ¹
Dyvel* Herbicide Agricole	1,25 L/ha	De 2 à 5 feuilles
Herbicide Refine Extra *2 75DF	20 g/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Buctril *M	1,0 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Mextrol* 450 Herbicide Liquide	1,25 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Estaprop* Plus Herbicide Liquide/ Turboprop* / Dichlorprop*-D	1,75 L/ha	De 4 feuilles au début du stade de la feuille étendard (phase d'épiaison)
Lontrel 360EC + MCPA Ester (formulation 600)	280 - 420 mL/ha 920 mL/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
Curtail* M Herbicide	1,5 à 2,0 L/ha	De 3 feuilles à juste avant la sortie de la feuille étendard
Thumper* EC	1,0 L/ha	De 4 feuilles à la feuille étendard
Herbicide Approve*	1,24 L/ha	De 4 feuilles à la feuille étendard
2,4-D Amine (formulation 600) ³	700 mL à 920 mL/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
MCPA Amine (formulation 600) ³	700 mL à 920 mL/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
MCPA Ester (formulation 600)	700 mL à 920 mL/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
Pardner*	1,0 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Koril* 235 Herbicide Liquide	1,2 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Ally* ²	7,5 g/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Mélange herbicide Attain*	600 mL/ha de Attain A + 1,0 L/ha de Attain B	De 4 feuilles à la feuille étendard

- 1. Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges avant l'emploi.
- 2. L'ajout d'agents tensioactifs autres que Nufarm Enhance, Journey HSOC, Destinaire Surfactant d'huile très concentré ou Score n'est pas requis.
- 3. On pourrait observer une réduction de la suppression de la sétaire verte et de la folle avoine si L'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED est utilisé en mélange avec du 2,4-D Amine ou MCPA Amine.

La culture pourrait subir des dommages temporaires après le traitement avec ces mélanges s'ils sont appliqués lorsque les conditions climatiques sont extrêmes ou lorsque la culture souffre d'un stress causé par une humidité inadéquate ou anormalement élevée ou par des températures extrêmes.

Les mélanges en réservoir avec des additif chimiques, des pesticides ou des engrais qui ne sont pas mentionnés sur cette étiquette peuvent être physiquement incompatibles, peuvent causer des effets inacceptables sur les cultures ou risque d'entraîner une suppression inacceptable des mauvaises herbes ou des organismes nuisibles. Communiquer avec Winfield United Canada, 1-888-975-4769 pour plus de renseignements.

MÉLANGES D'HERBICIDE CADILLAC 240 UNPACKED AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES – APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE :

Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées, les doses d'emploi et le moment du traitement, les directives particulières quant aux cultures de rotation et aux délais d'attente avant de laisser paître le bétail, les mmandations relatives à des mauvaises herbes particulières, le mode d'emploi et les précautions, et se conformer à l'étiquette la plus restrictive. Pour la préparation des mélanges, toujours ajouter l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges en premier lieu, suivi de l'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED avec Nufarm Enhance, Journey HSOC, Destinaire Surfactant d'huile très concentré ou Score. Pour connaître la dose appropriée d'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED et Nufarm Enhance, Journey HSOC, Destinaire Surfactant d'huile très concentré ou Score, consulter la section « DOSES D'EMPLOI POUR L'APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE » de l'étiquette.

Utiliser au moins 30 L d'eau à l'hectare.

IDrodilit diassociation		Stade de croissance de la culture ¹
Buctril *M	11 0 I /ha	De 2 feuilles à la feuille étendard

1. Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges avant l'emploi.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR LES UTILISATIONS SPÉCIALES INDIQUÉES

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Winfield United Canada, ULC. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Winfield United Canada, ULC. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

MODE D'EMPLOI DANS LES RÉGIONS D'OKANAGAN ET DES TERRASSES DE CRESTON EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

L'herbicide CADILLAC 240 UNPACKED peut être utilisé pour supprimer la folle avoine, la sétaire verte et la sétaire glauque dans le blé de printemps et le blé dur dans les régions de l'Okanagan et des terrasses

de Creston en Colombie-Britannique. Consulter les sections appropriées de cette étiquette pour de l'information sur les stades de croissance des cultures et des mauvaises herbes, les doses d'emploi, les directives de mélange et d'application et les précautions.

* Tous les produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs fabricants respectifs.